



- Périimètre et rues de la zone à trafic limité
- Accès à partir de juin 2025
- Accès provisoire
- Futures bornes d'accès

- Voies de circulation principales
- Voies de circulation temporaires
- Sens de circulation modifié
- Voies réservées aux bus, aux secours, aux services publics et aux vélos
- Voies réservées aux bus, aux secours, aux services publics, aux livreurs, aux acteurs de la logistique et aux vélos

